

## FORFAIT IMAGINE R

### 1 mois « cadeau »

Pour toute première souscription, le forfait Imagine R Scolaire est valable 13 mois pour le prix de 121.  
Le forfait est valable du 1<sup>er</sup> septembre 2022 au 30 septembre 2023.

### 1 an de mobilité

Lors du renouvellement du contrat, la durée de celui-ci est de 12 mois\* du 1<sup>er</sup> octobre 2022 au 30 septembre 2023.  
La souscription au forfait Imagine R est ouverte jusqu'au 30 septembre 2023. Le forfait sera dû à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2022 et du 1<sup>er</sup> octobre 2022 pour tout renouvellement.  
\* Le forfait annuel Imagine R ne peut pas être suspendu. La résiliation est possible sous conditions. Voir article 6 des Conditions Générales de Vente et d'Utilisation (CGVU).

### IDF Mobilités



L'application Iliad-France Mobilités vous accompagne au quotidien et pour tous vos trajets : itinéraires, horaires en temps réel, info trafic, les réseaux, transports alternatifs...

Vous pouvez même acheter un titre de transport directement depuis votre application!



### Pass Navigo imagine R

Passé perdu, volé, périmé ou détecté(eux)?

Le passe Navigo Imagine R sera remplacé, chargé du forfait Imagine R en cours.  
\* Les frais perçus pour le premier remplacement sont de 23 € TTC. Voir article 5 des Conditions Générales de Vente et d'Utilisation (CGVU).



### NOUVEAU

### Avantages Imagine R

Le nouveau programme Imagine R est arrivé : des avantages toute l'année, des challenges, des événements, des réductions... Plus d'informations sur : [iledefrance-mobilités.fr/Imagine-R](https://iledefrance-mobilités.fr/Imagine-R)

→ En créant un espace personnel sur [iledefrance-mobilités.fr](https://iledefrance-mobilités.fr), il est possible de gérer en un clic son passe Navigo et son forfait.

**• ATTESTATION**  
Télécharger une attestation de son forfait de transport.

**• INFORMATIONS**  
Mettre à jour ses informations personnelles.

**• PERTE DU VOL**  
Déclarer la perte ou le vol de son passe Navigo Imagine R.



REJOINS-NOUS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX !

## TARIF IMAGINE R JUNIOR -11 ans

Une souscription uniquement en ligne

La souscription au forfait Imagine R tarif Junior se fait UNIQUEMENT en ligne, en se connectant à son espace personnel sur [iledefrance-mobilités.fr/Imagine-R](https://iledefrance-mobilités.fr/Imagine-R)

Le tarif Junior du forfait annuel Imagine R est réservé aux jeunes résidant en Ile-de-France, répondant aux conditions suivantes :

- avoir 4 ans durant l'année scolaire 2022 / 2023;
- avoir moins de 11 ans au 31 décembre 2022.

**Un tarif attractif**

|               |                       |
|---------------|-----------------------|
| COMPLANT      | 24 € <sup>(1)</sup>   |
| MENSUALITÉS   | 1,77 € <sup>(2)</sup> |
| 9 mensualités |                       |

<sup>(1)</sup> Tarif TTC annuel au 01/09/2022 incluant 8 € de frais de dossier.  
<sup>(2)</sup> 1<sup>er</sup> mensuelle de 9,77 € incluant 8 € de frais de dossier.



### Bénéficier du tarif Junior

Connectez-vous à votre espace personnel sur [iledefrance-mobilités.fr/Imagine-R](https://iledefrance-mobilités.fr/Imagine-R).

- Lors de la souscription, il vous sera demandé de :
- Télécharger une photo récente et en couleur du bénéficiaire en cas de première souscription;
  - Transmettre un justificatif d'identité<sup>(\*)</sup> sur une seule page précisant la date de naissance du bénéficiaire;
  - Renseigner un mode de paiement (par prélèvements ou par Carte Bancaire en une seule fois).

(\*) La liste des documents acceptés est disponible sur [iledefrance-mobilités.fr/Imagine-R](https://iledefrance-mobilités.fr/Imagine-R)

### CONTACTS



AGENCE IMAGINE R  
93503 CERGY-POISSY CEDEX 9  
[iledefrance-mobilités.fr/Imagine-R](https://iledefrance-mobilités.fr/Imagine-R)

09 69 39 22 22 (APPEL NON SURTAXÉ)  
Du lundi au vendredi de 8h à 20h et le samedi de 9h à 20h.  
Légende est fermée le dimanche et les jours fériés.



## FORFAIT IMAGINE R 2022/2023

UN TARIF ATTRACTIF A 350 €\*  
(\* Dont 8 € de frais de dossier)

DES AVANTAGES TOUTE L'ANNÉE

UNE MOBILITÉ ILLIMITÉE (Métro, Bus, Train, RER, Tramway, tous les jours dans toute l'Ile-de-France)

UN FORFAIT VALABLE UN AN (et 13 mois la première année)

### SCOLAIRE ET JUNIOR

Élèves de l'enseignement primaire, secondaire et en contrat d'apprentissage (hors contrat de professionnalisation)



l'Ile-de-France Mobilités Imagine, organise et finance les transports publics pour tous les Français. La Région soutient la mobilité des jeunes en participant au financement du passe Navigo Imagine R depuis sa création.

LA SOUSCRIPTION AU FORFAIT IMAGINE R 2022 / 2023 se fait directement en ligne, en se connectant à son espace personnel sur [ledefrance-mobilités.fr/Imagine-r](http://ledefrance-mobilités.fr/Imagine-r)

Le titulaire souhaitant payer par chèque ou dont le forfait est financé par un Tiers Payant doit faire sa souscription par courrier postal. Pour cela, il faudra retirer un dossier de souscription dans l'un des points de vente ou guichets OPTILE R ATP, SNCF Transilien (1)

Le forfait annuel Imagine R Scolaire est réservé aux jeunes résidant en Ile-de-France, répondant à l'une des conditions suivantes :

- Pour prétendre au tarif du forfait Imagine R Scolaire :
  - avoir moins de 16 ans au 1<sup>er</sup> septembre 2022, et suivre une formation initiale de enseignement secondaire, une formation en contrat d'apprentissage ou un cursus de longue durée (>350 heures théoriques) destinée aux jeunes diplômés en difficulté d'insertion.
- En tout état de cause, les élèves en contrat de professionnalisation.

## Guide Pratique

### Souscription en ligne

- Télécharger une photo récente et en couleur en cas de première souscription ;
- Transmettre un justificatif de scolarité pour l'année 2022 / 2023 (2) ;
- Remplir un mode de paiement (par prélèvements automatiques ou par carte bancaire) ;
- Choisir le mode de paiement (par prélèvements automatiques ou par carte bancaire) ;
- Apposer votre signature sur les parties prévues à cet effet (votre signature vaut acceptation des Conditions Générales de Vente et d'Utilisation) ;
- Le délai moyen de réception du passe Navigo Imagine R est de 10 jours hors week-end et jours fériés.

### Souscription via un formulaire papier (3)

- Joindre une photo récente et en couleur en cas de première souscription ;
- Transmettre un justificatif de scolarité pour l'année 2022 / 2023 (2) ;
- Choisir un mode de paiement (à la fois du formulaire) et vérifier qu'un chèque ou un RIB est joint au dossier ;
- Apposer votre signature sur les parties prévues à cet effet (votre signature vaut acceptation des Conditions Générales de Vente et d'Utilisation) ;
- Le délai moyen de réception du passe Navigo Imagine R est de 21 jours.

(1) L'équipement pour les élèves en contrat d'apprentissage : un certificat d'inscription ou de scolarité 2022 / 2023 précisant le type de formation suivie (initiale ou continue) et le type de contrat d'apprentissage (seuls les contrats d'apprentissage sont acceptés).

(2) La souscription à l'usage d'un formulaire papier est possible, mais pour les élèves en contrat d'apprentissage, le paiement du forfait se fait par chèque et/ou virement en change, exclusivement ou partiellement par un Tiers Payant.

## Élève Boursier

Pour ne pas retarder son dossier, l'élève boursier peut souscrire sans tenir compte de la réduction liée au tarif boursier. Dès réception par l'Agence Imagine R du justificatif de bourse (jusqu'au 15 décembre 2022), le tarif sera automatiquement recalculé et le trop-perçu sera remboursé.

Le justificatif de bourse peut être transmis depuis l'espace personnel sur le site [ledefrance-mobilités.fr/Imagine-r](http://ledefrance-mobilités.fr/Imagine-r) ou par courrier à l'Agence Imagine R dont les coordonnées figurent en dernière page de ce guide.



(3) Liste des points de vente disponibles sur [ledefrance-mobilités.fr/Imagine-r](http://ledefrance-mobilités.fr/Imagine-r) rubrique "Où acheter un Forfait Imagine R ?" ou [ledefrance-mobilités.fr/Imagine-r](http://ledefrance-mobilités.fr/Imagine-r) rubrique "Où acheter un Forfait Imagine R ?"

# TARIFS DU FORFAIT IMAGINE R



Ile-de-France Mobilités imagine, organise et finance les mobilités d'aujourd'hui et de demain pour tous les Français. Le forfait Imagine R Scolaire est un forfait "zones", qui permet de voyager sur l'ensemble du réseau d'Ile-de-France (1), tous les jours de la semaine, de façon illimitée, au tarif unique de 342 € par an, auquel s'ajoutent 8 € de frais de dossier et avant octroi de subventions départementales et/ou sociales. Ce tarif préférentiel est rendu possible grâce au financement d'Ile-de-France Mobilités et à la contribution de la Région Ile-de-France.

(1) Le forfait Imagine R Scolaire n'est pas valable sur Orlyval, le TGV, ni sur les lignes de transport en commun qui n'exploitent pas la métrostation "Paris-Charles de Gaulle".

Les Conseils Départementaux peuvent accorder une subvention départementale. En complément, Ile-de-France Mobilités et les Conseils Départementaux peuvent accorder une subvention sociale réservée aux boursiers de l'Éducation Nationale.

## 75

La Ville de Paris accorde un remboursement. Consultez les conditions sur le site [Paris.fr](http://Paris.fr)

### NON BOURSIER

Le tarif régional public ou privé sous contrat est de 350 €

### BOURSIER D'UN COLLÈGE OU D'UN LYCÉE

Si la bourse est inférieure à 450 € (pour les lycéens) ou à l'échelon 5 (pour les lycéens) : le tarif est de 236 €

## 77



### NON BOURSIER

Si l'élève est scolarisé dans un établissement public ou privé sous contrat (1), le tarif est de 78 €

Si l'élève n'est pas scolarisé dans un autre type d'établissement que précisé ci-dessus : le tarif régional est de 350 €

### BOURSIER D'UN COLLÈGE

Si la bourse est égale ou supérieure à 450 € : le tarif est de 236 €

Si la bourse est inférieure à 450 € : le tarif est de 302,50 €

### BOURSIER D'UN LYCÉE

Si la bourse est inférieure à l'échelon 5 : le tarif est de 236 €

Si la bourse est comprise entre les échelons 5 et 6 : le tarif est de 122 €

(1) Sauf exception définie par le Département.

## 91



### NON BOURSIER D'UN COLLÈGE

Les tarifs ne sont pas connus à la date d'impression de ce document. Pour les connaître, contactez-vous sur [ledefrance-mobilités.fr/Imagine-r](http://ledefrance-mobilités.fr/Imagine-r) à partir du 30 juin 2022.

### LYCÉEN, APPRENTI ET ÉLÈVE DE TERTIAIRE

Le tarif régional est de 350 €

## 92



Le Département accorde un remboursement complémentaire. Voir les conditions sur le site [hauts-de-seine.fr](http://hauts-de-seine.fr)

### NON BOURSIER D'UN COLLÈGE, LYCÉEN, APPRENTI ET ÉLÈVE DE TERTIAIRE

Le tarif régional est de 350 €

### BOURSIER D'UN COLLÈGE

Si la bourse est inférieure à 450 € : le tarif est de 236 €

Si la bourse est supérieure à 450 € : le tarif est de 122 €

## 93



Le Département accorde, sous certaines conditions, un remboursement de 30 € sur le tarif régional. Les conditions de remboursement sont sur le site [www.seine-saint-denis.fr](http://www.seine-saint-denis.fr). Pour tout renseignement : [imagine@seine-saint-denis.fr](mailto:imagine@seine-saint-denis.fr)

### NON BOURSIER

Si l'élève est scolarisé dans un établissement public ou privé sous contrat (1), le tarif est de 118 €

Si l'élève n'est pas scolarisé dans un autre type d'établissement que précisé ci-dessus (déplacement hors contrat par exemple) : le tarif régional est de 350 €

### BOURSIER D'UN COLLÈGE

Si la bourse est égale ou supérieure à 450 € : le tarif est de 101 €

Si la bourse est inférieure à 450 € : le tarif est de 244,50 €

### BOURSIER D'UN LYCÉE

Si la bourse est inférieure à l'échelon 5 : le tarif est de 231,96 €

Si la bourse est comprise entre les échelons 5 et 6 : le tarif est de 153,92 €

(1) Sauf exception définie par le Département.

## 94



Le Conseil Départemental accorde un remboursement de 10 € sur le tarif régional. Les conditions de remboursement sont sur le site [valdemarne.fr](http://valdemarne.fr)

### NON BOURSIER

Le tarif régional est de 350 €

### BOURSIER D'UN COLLÈGE OU D'UN LYCÉE

Si la bourse est inférieure à 450 € (pour les lycéens) : le tarif est de 236 €

Si la bourse est égale ou supérieure à 450 € (pour les lycéens) : le tarif est de 122 €

## 95



Le Département accorde, sous certaines conditions, un remboursement de 30 € sur le tarif régional. Les conditions de remboursement sont sur le site [www.yvelines.fr](http://www.yvelines.fr)

### NON BOURSIER

Si l'élève est scolarisé dans un établissement public ou privé sous contrat (1), le tarif est de 118 €

Si l'élève n'est pas scolarisé dans un autre type d'établissement que précisé ci-dessus (déplacement hors contrat par exemple) : le tarif régional est de 350 €

### BOURSIER D'UN COLLÈGE

Si la bourse est égale ou supérieure à 450 € : le tarif est de 101 €

Si la bourse est inférieure à 450 € : le tarif est de 244,50 €

### BOURSIER D'UN LYCÉE

Si la bourse est inférieure à l'échelon 5 : le tarif est de 231,96 €

Si la bourse est comprise entre les échelons 5 et 6 : le tarif est de 153,92 €

(1) Sauf exception définie par le Département.



Tous TTC, arrondis au 01/03/2022, incluant 8 € de frais de dossier ainsi que les éventuelles subventions départementales et/ou sociales dont l'élève pourra bénéficier. En cas de paiement par prélèvement, à l'usage de dossier, avant envoi de votre passe, vérifiez vos coordonnées.